



Une diplomatie municipale en temps de crise : Saint-Malo et ses ambitions commerciales pendant la Ligue (1589-1598)

Antoine Rivault

► To cite this version:

Antoine Rivault. Une diplomatie municipale en temps de crise : Saint-Malo et ses ambitions commerciales pendant la Ligue (1589-1598). Presses universitaires de Louvain. Gouverner les villes en temps de crise. Urgences militaires et sanitaires aux XVIe et XVIIe siècles, Presses universitaires de Louvain, pp.55-68, 2019. halshs-04343895

HAL Id: halshs-04343895

<https://shs.hal.science/halshs-04343895>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une diplomatie municipale en temps de crise

Saint-Malo et ses ambitions commerciales pendant la Ligue (1589-1598)

Antoine RIVAULT

La période des guerres de la Ligue (vers 1585-1598) fut un moment de choix politiques intense. Les Grands et leurs clientèles comme les communautés urbaines ont dû, à un moment ou à un autre, se positionner en faveur ou non d'Henri IV. Les historiens connaissent de mieux en mieux les raisons de tels choix politico-religieux. À Senlis, la loyauté monarchique fut érigée en principe inamovible⁷¹. À Nantes ou à Rouen prévalait au contraire une tout autre fidélité, inspirée des thèses monarchomaques, celle due à Dieu⁷². L'expérience ligueuse urbaine est parfois très courte, comme à Grenoble, où elle ne dure qu'un peu plus d'un an⁷³. À Paris, l'engagement ligueur s'avère ainsi fragile : une fois le monarque ayant abjuré, les élites urbaines, favorables à la paix mais surtout au retour des affaires, négocient leur reddition⁷⁴. Politique, religion et commerce s'entremêlent en effet très souvent dans les choix des acteurs. À Marseille, le choix ligueur favorisait, *in fine*, les échanges de la cité phocéenne avec l'Espagne ou l'Italie voisines⁷⁵. Mais le contexte méditerranéen, traditionnellement catholique, reste radicalement différent de celui des ports de l'Atlantique ou de la Manche. Entre puissance catholique espagnole et puissances protestantes du nord, anglaise et hollandaise, les ports français entre Bayonne et Calais furent confrontés à de véritables choix cornéliens. C'est le cas notamment de Saint-Malo, qui passa d'une période d'autonomie politique et militaire (1590-1594), dite « république malouine », reconnaissant l'autorité du chef de la Ligue, le duc de Mayenne, mais ne rejoignant pas officiellement le duc de Mercœur, gouverneur ligueur de Bretagne, au retour à l'obéissance monarchique, permise par la conversion puis le sacre du roi, mais aussi,

⁷¹ T. AMALOU, *Une concorde urbaine. Senlis au temps des réformes (vers 1520-vers 1580)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007, 473 p.

⁷² E. TINGLE, *Authority and Society in Nantes during the French Wars of Religion (1558-1598)*, Manchester, Manchester University Press, 2006, 233 p. ; P. BENEDICT, *Rouen during the Wars of Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, 297 p.

⁷³ S. GAL, *Grenoble au temps de la Ligue. Étude politique, sociale et religieuse d'une cité en crise (vers 1562-vers 1598)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2000, 629 p.

⁷⁴ R. DESCIMON, *Qui étaient les Seize ? Mythes et réalités de la Ligue parisienne (1588-1594)*, Paris, Klincksieck, 1983, 302 p.

⁷⁵ W. KAISER, *Marseille au temps des troubles, 1559-1596 : morphologie sociale et lutte des factions*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992, 411 p.

et on le sait moins, par une véritable négociation avec le souverain, censée permettre la sauvegarde des intérêts commerciaux du port⁷⁶. Cette forme de « république imaginaire », pour reprendre les mots d'Olivia Carpi à propos d'Amiens⁷⁷, ce positionnement politique et religieux, entraîna pour la ville le développement de ce que l'on pourrait appeler une diplomatie municipale, ayant pour mission de subtilement louver entre Philippe II d'Espagne, l'Angleterre d'Elizabeth I^{re}, et les agents d'Henri IV, toujours dans le but à peine dissimulé de conserver ou promouvoir des intérêts commerciaux vitaux pour la ville – les sources parlent de « liberté du commerce » ou du « trafic ». De nouvelles sources apportées au dossier malouin permettent en effet de faire ressortir les imbrications et interdépendances entre commerce, guerre et religion dans ce moment particulier et indécis des guerres de la Ligue. Ainsi, en plus des bien connus mais lacunaires registres des délibérations municipales, il sera mobilisé d'inédites correspondances des Malouins avec les différentes puissances européennes. Les riches archives de Simancas (désormais conservées en Espagne, mais dont les Archives nationales conservent des microfilms) offrent en effet des documents qui illustrent les relations des Malouins avec Philippe II d'Espagne et son conseil. À l'inverse, la BnF ou la British Library conservent un certain nombre de documents signés depuis Saint-Malo qui témoignent d'un dialogue avec les agents d'Henri IV ou d'Elizabeth I^{re}. Ces documents sont d'autant plus précieux que les registres de délibérations municipales offrent bien souvent une vision unanime des discussions au conseil de ville, qui font croire à l'absence de désaccords politiques⁷⁸. Or, ceux-ci existent bel et bien et quelques lettres retrouvées les évoquent avec une rare précision.

Ainsi, il faudra, dans un premier temps, analyser la victoire de la Ligue à Saint-Malo et le début d'une correspondance avec Philippe II d'Espagne, puis, en 1594, le renversement complet des alliances après des négociations avec les agents d'Henri IV, enfin, que la « volontaire réduction » de Saint-Malo à Henri IV présente, là encore, bien des enjeux commerciaux.

1. La victoire de la Ligue, le choix de l'Espagne ?

En 1578 meurt Georges de Bueil, sieur de Bouillé, lieutenant général et vice-amiral de Bretagne, ainsi que gouverneur de Saint-Malo, où il réside la plupart du temps. Son neveu, Honorat, sieur de Fontaines, lui succède en toutes ses charges. Pourtant,

⁷⁶ G. FOUCQUERON, *Malouin suis. Une République sous la Ligue*, Combourg, Atimco, 1989, 262 p.

⁷⁷ O. CARPI, *Une république imaginaire. Amiens pendant les troubles de religion (1559-1597)*, Paris, Belin, 2005, 254 p.

⁷⁸ Les lettres reçues par le conseil des bourgeois ont servi aux mémoires du Malouin Nicolas Frotet de La Landelle, qui en reproduit un grand nombre (N. FROTET DE LA LANDELLE, *Mémoires*, Frédéric Jouon des Longrais (publ.), Paris-Rennes, 1886, 510 p. [désormais FROTET, *Mémoires*]). Sur l'unanimité dans les assemblées délibératives, voir F. MICALLEF, « Guerre civile et épreuve délibérative. Les assemblées provençales au début des troubles de la Ligue (1585-1588) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 62-1, 2015, p. 127-146.

il ne fait son entrée à Saint-Malo qu'en 1585, au plus fort des tensions de la Ligue⁷⁹. Rapidement, il n'hésite pas à prendre la défense de certains Malouins capturés par les Anglais, en écrivant directement à l'ambassadeur à Londres rentré en France pour, dit-il, « la liberté du commerce⁸⁰ ». Dès 1586, il reçoit commission de l'amiral Joyeuse d'armer plusieurs navires pour le service du roi⁸¹. Comme son oncle, Fontaines perd son temps en négociations avec les marchands, d'autant plus qu'aux yeux des Malouins les plus catholiques, il apparaît comme un proche du trop modéré Henri III et de ses ministres Villeroy et Brulart, en somme, un parachuté à Saint-Malo en raison de ses parentés⁸². Fontaines réussit tout de même à faire armer des navires par les Malouins : le *Grand François* (300 tonneaux) de Saint-Malo et la *Catherine*, vieux navire de Charles IX ramené de Bordeaux⁸³. Peu à peu, le divorce entre les élites marchandes et l'agent royal se fait de plus en plus fort. En 1589, Fontaines déclare ainsi à propos de la ville que « les principaux de la Ligue ont des partisans et des petits faiseurs de menées⁸⁴ ». L'année précédente, il avait voulu réaménager la citadelle par crainte de l'Invincible Armada espagnole, car, lui avait rappelé Henri III, « la coutume est de se tenir sur ses gardes quand un voisin est armé⁸⁵ ». Véritable homme du roi, il promet de mourir pour lui s'il était attaqué par les Ligueurs. En mai 1589, il envoie un serviteur acheter arquebuses et mousquets à Londres pour, dit-il, la défense de sa place, et demande liberté de passage à Thomas Leighton, gouverneur de Guernesey⁸⁶. Peu à peu, il se montre extrêmement défiant des Malouins qu'il gouverne. Quand vient la mort du roi, Fontaines, proche des politiques, reconnaît immédiatement Henri IV comme souverain⁸⁷. Lors de la procession du 15 août 1589,

⁷⁹ BnF, Fr. 3309, f° 23v° : Henri III aux Malouins, Paris, 12 août 1585.

⁸⁰ BnF, Colbert 472, f° 171 : Fontaines à Michel de Castelnau, sieur de Mauvissière, Saint-Malo, 18 nov. 1585 ; f° 403 : *Idem*, s.l., s.d. Fontaines apparaît alors comme très favorable à l'amiral Joyeuse, en conflit avec Mercœur à propos de l'amirauté de Bretagne. Castelnau lui-même est un fidèle d'Henri III et un modéré, envoyé d'ailleurs à ce titre en Angleterre de 1576 à 1585.

⁸¹ Il doit aussi obtenir des Malouins l'avance du paiement de sa garnison (BnF, Fr. 3310, f° 71 : Henri III aux Malouins, Paris, 6 mai 1586).

⁸² Voir les échanges entre Henri III et Fontaines (BnF, Fr. 22328, p. 569 : Henri III à Fontaines, Chartres, 16 mai 1588 ; p. 578 v° : Fontaines à Henri III, Saint-Malo, 3 janvier 1589).

⁸³ BnF, NAF 21260, f° 129.

⁸⁴ FROTET, *Mémoires*, p. 93 : Fontaines à Henri III, Saint-Malo, 2 janvier 1589.

⁸⁵ BnF, Ms. Fr. 3394, f° 67, 67v° : mémoire de Fontaines au roi ; Henri III à Fontaines, Paris, 10 mai 1588.

⁸⁶ The National Archives, State Papers, SP, 78/31, n° 24 : Fontaines à Thomas Leighton, Saint-Malo, 10 juin 1589. Leighton s'estimera pourtant dupé par Fontaines. Il a par ailleurs été capitaine de soldats dans l'armée anglaise prenant le Havre en 1562-1563.

⁸⁷ Le 6 septembre, il reçoit une lettre d'Henri IV le félicitant de son choix (*Revue rétrospective*, t. XI, « La Ligue à Saint-Malo », p. 108 : Henri IV à Fontaines, Saint-Cloud, 6 septembre 1589. Frotet assure que la lettre fut retrouvée dans la chambre de Fontaines après sa mort alors qu'il aurait dû la lire au conseil de ville). Cinq jours plus tard, il renouvelle sa dévotion à Henri IV qu'il jure servir « jusques au tombeau » (FROTET, *Mémoires*, p. 188 : Fontaines à Henri IV, Saint-Malo, 11 septembre 1589). Il est donc résolument du côté des politiques et correspond à ce titre avec René de

il fait, selon le chroniqueur malouin Nicolas Frotet de La Landelle, chanter par de jeunes enfants dans la ville « vive le roi de France et de Navarre⁸⁸ ». Cette provocation fait prendre les armes à un groupe de Malouins, sans s'en prendre encore à lui. Cette situation tendue dure plusieurs mois. Fontaines se barricade dans le château avec ses soldats, bientôt rejoint par les Malouins politiques, dont il partage bien des opinions. Il est donc loin d'être isolé et estime au contraire pouvoir faire de Saint-Malo un bastion royal. En septembre, une trêve est conclue, il retrouve son autorité sur toute la ville mais ne doit plus reconnaître Henri IV. Or, il continue de protéger en sous-main les politiques. En janvier 1590, il se montre protecteur des marchands malouins politiques, à savoir Gilles Eberard, Michel Anne et Guillaume Michelot, « estans bons serviteurs du Roy, sans avoir esté du party des rebelles ». Fontaines leur permet de construire un navire de 400 tonneaux pour protéger leur commerce et d'aller l'armer avec 28 canons d'Angleterre en écrivant directement au huguenot Jean de La Fin, sieur de Beauvoir-la-Nocle, diplomate d'Henri IV auprès d'Elizabeth d'Angleterre⁸⁹.

Sa défiance du voisin espagnol, pourtant bon catholique, sa reconnaissance précoce d'Henri IV, ainsi que ses multiples réseaux anglais irritent de plus en plus la frange radicale des catholiques malouins. Le meurtre d'un député malouin auprès des ligueurs revenant à Saint-Malo par des soldats de Fontaines, ainsi que l'appel à l'aide du prince de Dombes, le lieutenant général d'Henri IV en Bretagne, alors à Bécherel avec une forte armée, met le feu aux poudres. Dans la nuit du 11 mars 1590, les Malouins proches de la Ligue décident de passer à l'action et escaladent les murs du château pour déposséder Fontaines de sa place, lui ôtant la vie par la même occasion. Ce forfait, qui n'était peut-être pas prévu, place les bourgeois dans une position politique délicate. La mort d'un agent royal sonne comme la rupture évidente avec le Béarnais. Rapidement, tout en refusant de rejoindre officiellement la Ligue bretonne du duc de Mercœur, la frange radicale des bourgeois fait le choix de l'Union⁹⁰.

Bourgneuf, sieur de Cucé, président du parlement à Rennes, qui dénonce Mercœur à Henri III dès 1585 (BnF, Colbert 9, f° 250 : Cucé à Henri III, Rennes, 1^{er} juin 1585 ; FROTET, *Mémoires*, p. 191, 192 : Cucé à Fontaines, Rennes, 10 et 13 janvier 1590).

⁸⁸ FROTET, *Mémoires*, p. 107.

⁸⁹ TNA, SP, 78/21, f° 36 : Fontaines à Beauvoir-La Nocle, Saint-Malo, 9 janvier 1590. Pièce citée par H. LE GOFF, *La Ligue en Bretagne. Guerre civile et conflit international (1588-1598)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 431. Beauvoir-La Nocle avait été au service de Condé, puis du duc d'Anjou, avant de servir Henri de Navarre (O. PONCET, *Pomponne de Bellièvre...*, p. 98 et suiv.). Il est un relais important des politiques bretons à Londres, notamment pour permettre l'achat d'armes (Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1746, t. III, [désormais MORICE], col. 1528 : le prince de Dombes à Beauvoir-La Nocle, camp d'Ernée, 26 mars 1591). Michelot avait pourtant combattu les Anglais en 1563 (Arch. dép. des Côtes-d'Armor, 1 E 3654 : Jacques de Launay, sieur de Talvert, lieut. à Saint-Malo, au duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, Saint-Malo, 28 août 1563).

⁹⁰ À de réelles inimitiés avec Mercœur s'ajoute un argument financier de poids : les Malouins refusent de contribuer au financement de la Ligue bretonne à travers ses États, car, disent-ils, il ne leur reste que le commerce de la mer et ils sont assiégés de toutes parts (FROTET, *Mémoires*, p. 366 : les Malouins au procureur général des États de la Ligue, Saint-Malo, 1^{er} juin 1591). Ils refusent également,

Quelques jours après la prise du château, Mercœur félicite les bourgeois de leur choix, bientôt suivi par Mayenne⁹¹. Puis, la ville décide de s'emparer des châteaux voisins pour protéger son arrière-pays. Le 12 juillet 1590, elle décide de la levée et de l'entretien d'une compagnie de 40 à 50 arquebusiers, signe d'une pleine autonomie militaire⁹². Le même jour, les bourgeois écrivent au royaliste sieur de Pontbriand en tant que « personnes d'honneur », afin de faire respecter la capitulation de son imposant château, situé en Pleurtuit, tombé quelques jours plus tôt le 21 juin⁹³.

Il ne faut pourtant pas croire à la lettre les registres des délibérations municipales, qui montrent une parfaite unanimité urbaine autour de ce choix politique. En réalité, un bon nombre de Malouins, en désaccord profond avec ceux qui s'en sont pris à Fontaines, sont emprisonnés, mis à rançon, puis exilés par le conseil ligueur⁹⁴. Commerçant avec l'Angleterre, les Pays-Bas, le Danemark et le plus lointain port de Dantzig, c'est-à-dire une vaste Europe du Nord protestante, les exilés trouvent naturellement refuge à Granville, puis Jersey, Guernesey et même Londres. À l'insu des ligueurs, ils sont en contact permanent avec la ville dans l'espoir constant d'y revenir et de renverser le rapport de force précédemment établi⁹⁵. En 1592, Michel Anne, sieur de Tremblaye, Guillaume Michelot et Robert Boulain, sieur de La Coterie, les marchands protégés deux ans auparavant par Fontaines, sont à Londres. Ils adressent à Elizabeth I^{re} une pétition à propos de la saisie de leur navire construit auparavant, le *Tigre* (600 tonneaux⁹⁶ !). Ils expliquent s'être réfugiés en Angleterre après la prise de leur ville par les Ligueurs. Commerçant au Danemark et ne pouvant être ramené à Saint-Malo, leur navire a été armé de 20 canons achetés en Angleterre avec l'appui de l'ambassadeur Beauvoir-La Nocle. Après la prise d'une grande caraque portugaise, ils l'envoient commercer « à Venise, leur étant tout le pais d'espaigue interdit à cause principalement de ladite prise de caraque ». Le commerce espagnol est assurément réservé aux Malouins ligueurs.

mais c'est moins difficile, de payer les royaux du prince de Dombes. Mercœur semble également refuser l'organisation politique malouine, trop républicaine à son goût. « Je craindrois que les roys defunctz, sortans hors de leurs tombeaux, me feissent reproche d'avoir laissé en mon gouvernement et à ma barbe se former une république », leur dit-il selon Nicolas Frotet (FROTET, *Mémoires*, p. 271).

⁹¹ FROTET, *Mémoires*, p. 179 : Mercœur aux Malouins, Nantes, 25 mars 1590 ; p. 196 : Mayenne aux Malouins, Soissons, 27 mars 1590.

⁹² BnF, Fr. 22311, f° 116 : levée d'une compagnie de 40 à 50 arquebusiers aux gages de la ville, 12 juillet 1590.

⁹³ BnF, Fr. 22311, f° 101 : les Malouins à Jean du Breil, sieur de Pontbriand, Saint-Malo, 12 juillet 1590.

⁹⁴ MORICE, col. 1579 : requête de Julien Artur, Robert Boulain, Jean et Pierre Thomas, Maturin et Yves Petit et Georges Prebieux, à Henri IV, présentée au conseil privé tenu à Mantes le 26 novembre 1593.

⁹⁵ TNA, SP, 78/33, f° 199 : lettre d'un Malouin à un autre, réfugié à Jersey, Saint-Malo, 27 avril.

⁹⁶ TNA, SP 78/29, f° 433 : pétition des armateurs de Saint-Malo réfugiés en Angleterre à Elizabeth I^{re}, vers 1592. Un grand merci à Hervé Le Goff de m'avoir communiqué ses transcriptions de ces deux derniers documents.

À Saint-Malo, ces derniers tiennent désormais librement les rênes de la ville. Dès le 3 novembre 1590, ils écrivent au duc de Mayenne, lieutenant général de l'État, Maison et Couronne de France au nom de la Ligue, pour se placer directement sous sa protection et solliciter son entremise auprès de Philippe II d'Espagne⁹⁷. Mayenne offre le double avantage d'être reconnu à l'international tout en étant une figure d'autorité assez lointaine de la ville pour se faire trop envahissante. Dans le même temps, les bourgeois envoient Pierre Pépin, sieur de la Planche, député à Paris pour obtenir lettres patentes de Mayenne validant leur prise du château et donc, *de facto*, le meurtre de Fontaines. Le conseil cherche assurément une forme de légitimation de son action, qu'il n'avait pas pu obtenir de Mercœur. La Planche doit aussi obtenir des lettres des républiques de Gênes et Venise et du vice-roi de Naples pour y continuer leur commerce avec ces puissances catholiques⁹⁸. Alors que les politiques s'étaient tournés vers l'Europe du Nord protestante, les ligueurs commercent essentiellement avec l'Europe du Sud catholique. Parti sur un navire qui doit remonter la Seine, la Planche en profite pour porter des lettres du conseil aux Rouennais, au gouverneur du Havre, puis aux Parisiens⁹⁹.

Puis, c'est surtout auprès de l'Espagne que les habitants espèrent un rapprochement. En juillet 1591, ils décident de l'envoi d'un député en cour madrilène, Julien Crosnier, sieur de Brientaye, pour « négotier vers Sa Majesté Catholique pour le bien général de ceste ville¹⁰⁰ ». Ainsi, ils écrivent une première lettre à Philippe II, dès le 24 juillet 1591, expliquant qu'ils ne peuvent vivre sous l'obéissance d'un roi hérétique et qu'ils combattront les « villes voisines de nostre saint party [et] les Angloys, noz voisins ennemys¹⁰¹ ». Arrivé à Madrid, Brientaye est reçu en personne par le roi catholique, qui assure publiquement la ville de tout son soutien. En juin 1592, le député est de retour à Saint-Malo avec une précieuse lettre royale :

« Par la lettre que m'a apportée Julien Crosnier [Brientaye], dit Philippe II aux Malouins, et ce qu'il m'a dit de vive voix en vertu des pouvoirs que vous lui avez donnés, j'ai appris la bonne résolution dans laquelle vous êtes de persévérer dans la défense de la cause catholique. Bien que cela n'ait pas été nouveau pour moi, parce que je pensais qu'il en était ainsi par suite des bons rapports qui m'ont été faits de votre ville, cependant je me suis réjoui de savoir combien sincère était

⁹⁷ FROTET, *Mémoires*, p. 286 : les Malouins à Mayenne, Saint-Malo, 3 novembre 1590 ; p. 380 : les Malouins à Mayenne, Saint-Malo, 20 juin 1591. Les Malouins reçoivent une quinzaine de lettres de Mayenne.

⁹⁸ FROTET, *Mémoires*, p. 290 : instructions à La Planche, Saint-Malo, 3 novembre 1590.

⁹⁹ FROTET, *Mémoires*, p. 287-290 : les Malouins aux Parisiens ; aux Rouennais ; à André de Brancas, sieur de Villars (gouverneur ligueur du Havre), Saint-Malo, 3 novembre 1590.

¹⁰⁰ FROTET, *Mémoires*, p. 398 : commission et mémoire des Malouins à Brientaye, Saint-Malo, 24 juillet 1591. Les délégations en Espagne sont assurément coûteuses et il n'est pas impossible que les rançons perçues sur les politiques servent à les financer.

¹⁰¹ FROTET, *Mémoires*, p. 397 : les Malouins à Philippe II, Saint-Malo, 24 juillet 1591.

cette bonne détermination. Je vous recommande de continuer à vous conduire avec tout le zèle que mérite un aussi bon but, et croyez qu'en ce faisant, vous servirez la bonne volonté que rencontrent toujours en moi ceux qui suivent ce chemin¹⁰² ».

La lettre reçue est un véritable honneur et les bourgeois assurent le fils de Charles Quint qu'ils ont l'intention de « persévérer à jamais en déffense de la Sainte Cause Catholique et de vostre service¹⁰³ ». Car pour eux, les fiefs espagnols offrent des opportunités commerciales importantes. Mayenne leur propose d'ailleurs de défendre le Mont-Saint-Michel et Tombelaine en contrepartie de « lettre de change pour Espagne ou Flandres, de sorte que vous en recevrez contantement », ce qu'ils acceptent de faire¹⁰⁴. Pourtant, les Malouins entretiennent une certaine ambiguïté. En septembre 1591, l'ambassadeur espagnol à Nantes, don Mendo de Ledesma, invite un député malouin à Nantes pour obéir pleinement aux ordres de Philippe II – solution d'ailleurs moins coûteuse qu'une ambassade quasi permanente à Madrid – et précisément, de veiller à faire la distinction entre gens de bien et hérétiques en Bretagne. Les Malouins lui répondent assez sèchement que les chemins sont trop dangereux pour envoyer un député (mais ils envoient bien une lettre par courrier) et que, surtout, ils sont devenus d'eux-mêmes « instrumens et exécuteurs » de la volonté divine en s'emparant du château et qu'ils ont d'ailleurs déjà chassé les « hérétiques, politiques, [et] associez d'iceux¹⁰⁵ ». En réalité, ils ne désirent pas plus une tutelle espagnole que celle de Mercœur.

Cette attitude explique que l'alliance avec l'Espagne ne rime pas avec simplicité et liberté du commerce, tout comme celle avec l'Angleterre des Malouins réfugiés à Jersey se révèle délicate. Ainsi, en août et septembre 1592, une grave affaire secoue l'élite marchande malouine. Jean Boulain et Julien Pépin, des armateurs « consorts », c'est-à-dire associés, ont armé deux navires marchands, le *Saint-Jehan* et le *Florissant*, du port de 60 tonneaux chacun, destinés au commerce avec les Indes. Sans passeport signé de Mayenne ou de Mercœur, le gouverneur espagnol des Canaries, où ils devaient faire une halte, arrête l'équipage et leurs marchandises. D'autant plus qu'ils auraient dû passer par la Casa de Contratación de Séville pour de tels échanges¹⁰⁶. Les Malouins mobilisent alors leurs réseaux : Mayenne envoie une première missive à Philippe II pour les soutenir. Il déclare dans un premier temps que « le trafic qui s'est fait de tout temps des villes de ce royaume en celles qui sont soubz l'obéissance de votre majesté a esté comme ung lieu pour conserver et maintenir les hommes en

¹⁰² Archivo General de Simancas [désormais AGS], K 1450, n° 127 : Philippe II aux Malouins, Madrid, 7 mars 1592.

¹⁰³ AGS, K 1450, n° 128 : les Malouins à Philippe II, Saint-Malo, 25 juin 1592.

¹⁰⁴ FROTET, *Mémoires*, p. 415 : Mayenne aux Malouins, Amiens, 20 juin 1591 ; p. 463 : *Idem*, Amiens, 22 janvier 1592.

¹⁰⁵ AGS, K 1577 : les Malouins à Mendo de Ledesma, Saint-Malo, 18 septembre 1591.

¹⁰⁶ Je remercie Philippe Hamon pour cette réflexion sur le commerce avec les Indes.

société et principalement voz subjectz en union avec ceulx de ceste France ». Puis, il insiste sur le fait que

« les subjectz de ceste ville de St Malo, ayant par ung si saint tesmoignage vendu preuve de leur zèle à notre sainte religion s'estans eux mesmes libérez de la domination des ennemis et les assurances que les principaux de ladicte ville m'ont donnée de l'affection que lesdictz Boullain et Pépin y ont faict parroistre esque comme très bons catholiques et vrays citoyens, m'ont depuis ces troubles faict tousjours les submissions et devoirs que l'on eust peu espérer d'eux pour la maintenance de ce saint parti¹⁰⁷ ».

Quelques jours plus tard, c'est au tour des chanoines de la ville, se disant seigneurs des lieux – l'évêque de Saint-Malo est seigneur de la ville mais a été expulsé par les ligueurs –, de délivrer un certificat de bonne catholicité des marchands, témoignant de leur bonne affection au parti de l'Union¹⁰⁸. Enfin, les bourgeois rédigent une missive à Philippe II¹⁰⁹. Ils lui rappellent qu'ils ont renvoyé leur député en Espagne, Brientaye, pour évoquer l'affaire, que la prise des deux navires sonnerait la perte des deux grands marchands de leur ville, enfin, que leur libération les arrimerait un peu plus à la cause espagnole. Mais l'épisode témoigne surtout des difficultés rencontrées par les marchands ligueurs de commercer en mers ibériques. Il est certain que de tels blocages, voire des inimitiés, avec les Espagnols au niveau local ont poussé ces membres de l'élite marchande et citadine à reconsidérer le jeu diplomatique et politique à l'heure où Henri IV opère sa conversion, amorçant par ce moyen la reconquête de son royaume.

2. Un autre « saut périlleux » : les négociations avec Henri IV

On sait bien désormais que le Bourbon a conquis son royaume autant par la force des armes que par la diplomatie, la négociation et l'argent, sinon plus. Après son « saut périlleux » opéré par sa conversion (1593), puis son sacre (1594), Henri IV rallie bon nombre de ligueurs. Par le traité de Folembray (janvier 1596), Mayenne rallie ainsi le nouveau roi en contrepartie d'une somme de 3,5 millions de livres. Telle est l'attitude adoptée avec les Grands. Avec les villes, le roi capitalise sur son futur règne et promet des sommes dont il ne dispose pas encore. C'est notamment le cas avec Saint-Malo.

Dans cette diplomatie du ralliement jouent également d'importantes divisions internes chez les bourgeois. Dès juin 1593, le gouverneur de Jersey, Anthony Poulet, les signale et rapporte au pouvoir anglais que quatre Malouins proches de Mercœur

¹⁰⁷ AGS, K 1578 : Mayenne à Philippe II, camp de La Ferté-Milon, 27 août 1592. C'est moi qui souligne.

¹⁰⁸ AGS, K 1578 : certificat des chanoines de Saint-Malo, Saint-Malo, 4 septembre 1592.

¹⁰⁹ AGS, K 1578 : les Malouins à Philippe II, Saint-Malo, 5 septembre 1592.

ont été renvoyés de la ville – sorte de seconde épuration après l'exil des politiques trois ans plus tôt – et que la menace d'un débarquement espagnol à Saint-Malo puis Dinan pourrait faire revenir les Malouins dans le giron royal¹¹⁰. Au début de l'année 1594, les négociations entre les Malouins et les agents d'Henri IV débutent réellement. En avril, les premiers écrivent au roi dans le but d'un rapprochement, mais en profitent aussi pour se justifier dans un édifiant argumentaire. Selon eux, ils ont pris les armes dans le seul et unique but d'obéir le plus strictement possible à Henri III et à son édit d'Union de 1588,

« donné pour loy fondamentale par le Roy déffunct, que Dieu absolve, en ses Estats généraux¹¹¹, et fait solennellement jurer à toutes les villes du royaume, qu'avons observé cest édit, y exposant nos vies et moyens sans avoir eu intelligence avec Roy ni Prince, que sommes résoluz de ne déroguer à cestuy nostre serment, suppliant sa Majesté de ne le trouver, s'il luy plaist, mauvais, et que voulons nostre Religion estre assurée et nos mérites recognuz¹¹² ».

Mayenne et Philippe II sont bien vite oubliés. On sait également combien l'édit d'Union fut signé par Henri III durant un profond moment de difficulté politique et qu'il est, entre autres, à l'origine de l'exécution du duc de Guise, chef de la Ligue, en décembre. Les Malouins maîtrisent là à la perfection l'art de la légitimation politique. Il s'agit en effet de paraître dans la continuité de l'État, donc dans une certaine continuité légitime. C'est, au reste, au même exercice rhétorique que se livre également Henri IV, d'abord lors de son édit de Mantes de 1591, dans lequel il dénonce l'édit d'Union, signé par son prédécesseur sous la contrainte, puis en 1599, lorsqu'il s'agit de faire enregistrer au parlement de Paris son édit de Nantes, qui n'est, selon lui, qu'une reprise du libéral édit de Beaulieu d'Henri III signé en 1576¹¹³. La mémoire d'Henri III est évoquée par les uns comme les autres. Et, en ce qui concerne les Malouins, ils peuvent en effet se targuer de n'avoir jamais désobéi au dernier Valois, même de l'avoir obéi à la lettre puisque, au contraire des autres ligueurs, ils n'ont jamais accueilli Mercœur en leurs murs.

¹¹⁰ *Calendar of the Cecil Papers in Hatfield House*, Londres, 1892, t. 4 : Anthony Poulet à Lord Burghley, Jersey, 16 juin 1593. Poulet dispose d'un informateur dans la ville : Bennet Shawe à Poulet, Saint-Malo, 27 août 1593.

¹¹¹ Ceux de Blois de 1588 où Henri III confirme en octobre l'édit d'Union signé en juillet à Rouen pour contenter les ligueurs.

¹¹² TNA, SP, 78/33, f° 147 : les Malouins à Henri IV, Saint-Malo, 30 avril 1594. Pièce citée par H. LE GOFF, *op. cit.*, p. 507. Frotet rapporte d'ailleurs qu'en 1590, le conseil se déclare vrai serviteur d'Henri III et de son édit d'Union et qu'à ce titre, il ne saurait accueillir Henri de Navarre tant qu'il demeure hérétique. Le conseil de ville réitère plusieurs fois le serment solennel à l'édit, il n'est donc pas étonnant qu'il y soit fait référence ici. Il s'agit de la plus grande arme juridique derrière laquelle les bourgeois se réfugient et qu'ils érigent d'ailleurs, non sans une certaine adresse rhétorique, en loi fondamentale du royaume.

¹¹³ B. COTTRET, *L'Édit de Nantes*, Paris, Perrin, 1997, p. 385 : discours d'Henri IV au parlement de Paris, 16 février 1599.

En juin, un Malouin décrit à un homologue réfugié à Jersey la situation en ville. « Nous sommes divisez comme en trois parties », écrit-il. Tous les « politiques ou royaux », aussi appelés « gens de bien », n'ont pas été exilés, et certains ont encore droit de parole. Quant à la Ligue, elle est divisée entre ceux qui sont favorables à Mercœur, mais qui sont en minorité, c'est la « petite Ligue, ou pour mieux dire, Mercuristes », et ceux qui sont aux commandes depuis 1590, hostiles à Mercœur et de plus en plus à l'Espagne, c'est la « Grande Ligue ». L'hostilité à Mercœur est telle que le conseil de ville imagine de plus en plus demander « la paix, et négocier plus tost avec le Roy qu'avec un Duc, qui les mal traiteroit¹¹⁴ ». Depuis Guernesey, Thomas Leighton décrit la situation de la ville aux lords du Conseil, à Londres. Pour lui, elle est dirigée par quatre hommes de la même famille. Surtout, il estime que les Malouins ne sont ni pour le roi ni pour les Espagnols, mais pour eux-mêmes (*themselves*)¹¹⁵. Début juillet, la situation est telle que les Espagnols, sentant le vent tourner, projettent de s'emparer de la ville avant qu'elle ne bascule du côté royal. Ils « ont surgy à veue avecq nombre de vaisseaulx, esperans que les meschans qui avoient traité en Espagne de la perte de leur ville seroyent assez fortz pour tenir main de les y faire recevoir », dit le maréchal d'Aumont à Henri IV¹¹⁶. Mercœur réussit même à faire revenir ses soutiens dans la ville : il « a seiourné à Dynan plus de six semaines exprès pour faire reuscir les praticques et intelligences qu'il avoit là dedans, jusques à avoir trouvé moyen d'y faire rentrer ceulx qu'on en avoit chassés au paravant pour estre reconnuz ses partisans ». Ce double danger accélère sûrement les choses, sans compter qu'un fort sentiment antiespagnol anime certains ligueurs malouins, « le reste des gens de bien qui ont encore quelque ressentiment du nom françoys », dit Aumont¹¹⁷. Depuis Londres, l'ambassadeur Beauvoir-La Noüe joue à fond sur les inimitiés rencontrées avec les Ibériques. Aux États royalistes de Rennes, où se trouvent quelques Malouins exilés, il affirme :

« Qu'il y va de la conservation d'une province en laquelle, outre ce que j'ai l'honneur d'y avoir beaucoup d'amis en mon particulier, elle est menacée de la tyrannie d'une race de gens plus composée de Maures et de Juifs que de vrais Chrétiens, et desquels la tyrannie est insupportable aux hommes libres, vous

¹¹⁴ TNA, SP, 78/33, f° 303-304 : un Malouin à un autre, Saint-Malo, 26 et 29 juin 1594. Pièce citée par H. LE GOFF, *op. cit.*, p. 510.

¹¹⁵ *Calendar of the Cecil Papers in Hatfield House*, Londres, 1892, t. 4 : Thomas Leighton aux lords du Conseil, Guernesey, 17 juin 1594.

¹¹⁶ Bibl. de l'Institut, Ms. Godefroy 262, f° 131 : Jean d'Aumont, lieutenant général en Bretagne, à Henri IV, Rennes, 3 juillet 1594.

¹¹⁷ *Ibid.* : « En sorte qu'ilz sont demeurez à ne vouloir jusques à présent escouter personne de toutes pars, pour se conserver en leur entier de pouvoir traicter d'eulx mesmes, Mays s'y reconnoit on que la plus grande et sayne partye inclinent à la reconnaissance de V. Mté mesmes par le moyen d'un homme de Créance de fort vostre serviteur Sire, qui y est nommé le sr Thomas Gravé. »

assurant que si je me mesle d'adjouster à la Letanie, j'y mettrai : *A tyrannide Ispanorum, liberanos Domine*¹¹⁸ ».

Douze jours après la rumeur d'une arrivée espagnole, Anthony Poulet reçoit à Jersey un navire malouin qui lui rapporte de fraîches informations : six bourgeois vont envoyer des articles au roi pour traiter de la paix¹¹⁹. Deux jours plus tard, un accord en forme de trêve est trouvé avec le maréchal d'Aumont, lieutenant général du roi en Bretagne, qui tient son conseil non loin, à Rennes¹²⁰. Henri IV est encore appelé « roy de Navarre », mais le vieux maréchal sent bien le vent tourner : la « volontaire réduction » de la ville n'est plus qu'une question de jours. Pour autant, les marchands désirent ménager leurs intérêts en Espagne, notamment à Cadix et Bilbao. Un mois plus tard, ils écrivent une nouvelle missive à Philippe II, l'informant de leur résolution prise « sur les affaires de ce temps ». François Martin, sieur de La Chapelle, est envoyé à la cour espagnole pour expliquer leur démarche et s'assurer de continuer les échanges¹²¹. Le 15 août, c'est-à-dire le lendemain de l'envoi de la missive à Philippe II, les bourgeois énumèrent leurs conditions à Henri IV : la religion catholique devra être conservée dans la ville et le protestantisme ne pourra s'y pratiquer ; aucun huguenot ou étranger ne pourra y habiter ; les forfaits commis au nom de la Ligue seront avoués, c'est-à-dire oubliés ; les levées de deniers comme les prises de guerre en mer, avalsées ; enfin, la ville se gouvernera d'elle-même pendant dix ans¹²². Le même mois, le roi accepte ces conditions qui lui épargnent un long et coûteux siège. Sans dépenser un sou, il recouvre la place à travers l'édit de « réduction » de Saint-Malo¹²³. Pour autant, le sieur de La Chapelle est encore à l'Escorial. Le 12 septembre, alors que sa ville est désormais passée au service du Bourbon, il présente un mémoire à Philippe II qui explique pour quelles raisons elle a été contrainte de signer une « trêve », mot employé pour minimiser l'affaire. L'argument commercial est central :

¹¹⁸ « De la tyrannie de l'Espagne, délivre-nous Seigneur », formule en effet empruntée à la Litanie des Saints (MORICE, col. 1589 : Beauvoir-La Nocle aux États de Rennes, Londres, 12 avril 1594). On retrouve aussi une forme d'« irénisme chrétien non confessionnel » dans ses mots, rapprochant protestants anglais et catholiques français contre les Espagnols faux chrétiens. De plus, lui-même huguenot, Beauvoir-La Nocle cite la Litanie des Saints, chère aux catholiques, comme un moyen d'insister sur cet irénisme auprès de ses interlocuteurs catholiques (sur ce sujet voir T. WANEGF-ELEN, *Ni Rome ni Genève. Des fidèles entre deux chaires en France au XVI^e siècle*, Paris, 1997, p. 318). Plus tard, le président du parlement de Rennes, le sieur de Cussé, prononcera de vifs propos pour l'organisation du parti des « bons François », huguenots ou catholiques qui combattent l'Espagne (BnF, Fr. 4019, f° 386, avril 1597).

¹¹⁹ *Calendar of the Cecil Papers in Hatfield House*, Londres, 1892, t. 4 : Anthony Poulet à Burghley, Jersey, 15 juillet 1594.

¹²⁰ AGS, K 1579 : accord entre les Malouins et le maréchal d'Aumont, Rennes, 17 juillet 1594.

¹²¹ AGS, K 1579 : les Malouins à Philippe II, Saint-Malo, 14 août 1594.

¹²² AGS, K 1579 : propositions des Malouins à Henri IV, 15 août 1594. Ces articles sont envoyés le 22 octobre (MORICE, col. 1616). Voir également les requêtes des Malouins dans AM Saint-Malo, EE 4, n° 126, 1^{er} août 1594.

¹²³ MORICE, col. 1605 ; BnF, Colbert 14, f° 425 ; ADLA, B 64.

« La ville de Saint-Malo est située en mer, ne vivans les habitans d'icelle, pour la pluspart, que de leur traficq et commerce, qu'ils exercent aux pais estrangers. » Pour le député, refuser le dialogue avec Henri IV, c'est se couper des autres « androict[s] du royaume de France, ny mesmes en Angleterre, Flandres, ny au pais des confédérez et aliez du Roy ». C'est-à-dire les débouchés commerciaux perdus depuis 1590 et réservés depuis aux Malouins politiques. Le jeu diplomatique avec l'Espagne, bien qu'il soit religieusement compatible avec les opinions malouines, ne doit pas pour autant faire perdre de potentiels profits commerciaux. Enfin, le député mobilise une nouvelle fois la figure protectrice et bien lointaine de Mayenne. Ce dernier n'a pas donné de nouvelles depuis dix mois et la ville doit donc décider d'elle-même de son destin politique¹²⁴.

3. La « volontaire réduction » de Saint-Malo, un argument politique ?

Le commerce malouin est pourtant mis à mal par le nouvel allié anglais, qui a du mal à se faire à cette nouvelle situation. En 1594, un navire revenant de Tripoli en Syrie (actuel Liban) est capturé par les Anglais, et c'est désormais aux chefs royaux en Bretagne de relayer les plaintes des marchands¹²⁵. En 1598, Henri IV demande à nouveau à Elizabeth de relâcher la *Fortune* de Saint-Malo, ainsi que deux autres navires de la ville, saisis à Londres¹²⁶. À l'inverse, en 1604, des Malouins capturent des navires anglais qui amenaient une cargaison de fer à Saint-Malo, « soubz pretexte, dit le roi, des deffenses et interdiction du commerce en Espagne d'où ilz ont fait venir ledit fer en notre ville de St Malo¹²⁷ ».

Reste que l'accord avec Henri IV comporte bien des aspects à préciser. Les Malouins veulent se gouverner d'eux-mêmes, mais le souverain reste sur ses positions : un gouverneur le représentant devra résider dans la ville. Prenant les devants, les bourgeois demandent d'eux-mêmes le marquis de Coëtquen, un catholique bien possessionné dans l'arrière-pays qui a fait sa carrière des armes au service des Valois. Le roi accepte ces sollicitations et, dès 1595, Coëtquen se rend maître de Saint-Malo au nom du souverain. Très tôt, il se révèle un farouche adversaire des Espagnols. À son arrivée, il s'inquiète ainsi de la présence de galères et galions espagnols au large de Saint-Malo¹²⁸. Plus tard, il estime que la flotte préparée en Espagne a pour but de

¹²⁴ AGS, K 1579 : mémoire de François Martin, sieur de La Chapelle, à Philippe II, l'Escorial, 12 septembre 1594. En effet, la dernière lettre de Mayenne dans Frotet date du 22 janvier 1592 (*Mémoires*, p. 463).

¹²⁵ TNA, 78/34, f° 256-257 : plaintes du maréchal d'Aumont contre Norreys, camp de Locronan, 28 novembre 1594. Pièce citée par H. LE GOFF, *op. cit.*, p. 29.

¹²⁶ J. BERGER DE XIVREY (éd.), *Recueil de lettres missives de Henri IV*, Paris, 1850, t. 5, p. 733 : Henri IV à Elizabeth, Monceaux, 6 octobre 1598.

¹²⁷ AN, 90 AP 32/1/B : Henri IV aux Malouins, Monceaux, 18 juillet 1604.

¹²⁸ MORICE, col. 1636 : Coëtquen à Kerallec, Saint-Malo, 6 août 1595. Voir également la lettre

prendre sa ville¹²⁹. Alors que l'escadre espagnole aura pour objectif un débarquement en Irlande, Coëtquen demande des renforts à Montmorency, et même de l'Angleterre, « qui a aussi interestz au maintien de cettedit place pour en estre fort proche ». À propos des Espagnols, il déclare : « J'espère que les ennemys de cest estat n'en remporteront que de la honte¹³⁰. » Les alliances sont donc complètement inversées et l'Espagne a remplacé l'Angleterre comme principal ennemi. Dès lors, cette nouvelle orientation diplomatique profite aux Malouins royaux qui s'étaient réfugiés à Jersey et qui peuvent revenir dans la ville. Ainsi, Robert Boulain, sieur de La Coterie, un politique pas officiellement passé à la Réforme, ancien procureur-syndic et parent du marchand dont les navires avaient été confisqués aux Canaries en 1592, revient à Saint-Malo et continue d'écrire à Thomas Leighton, gouverneur de Guernesey, à propos des mouvements maritimes des Espagnols tout comme de son commerce avec l'Angleterre¹³¹. L'élite négociante malouine réussit à merveille son virage diplomatique en s'appuyant sur la diversité des opinions. Car, en contrepartie d'un nouveau gouverneur, la ville a bénéficié d'une grande largesse royale : l'exemption de toute imposition royale pendant six ans. C'est là qu'on mesure l'habileté politique du souverain, comme celle des bourgeois. L'accord de 1594, s'il est politique, comporte aussi bien des garanties financières. Et, en 1601, alors que le terme des six années est passé et que les conseillers du roi Gilles de Maupeou et Jean de Vienne, qui assistent Sully au conseil des Finances, imaginent confier ces droits à « ung fermier nommé Alexandre Bedeau qui se jacte que par ceste voye il nous fera casser notre exemption pour ce qui s'est ja passé, et nous fera paier les droictz de sa ferme », les Malouins implorent le chancelier Pomponne de Bellièvre de mettre un terme aux « prétentions de ce fermier et de ceulx qui luy poussent l'espaule » pour éviter la « ruïne » de la ville¹³². La couronne étant en grand besoin de liquidités, le système fisco-financier

d'Anthony Paulet, gouverneur de Jersey, à Kerallec, Jersey, 19 août 1595 (*Ibid.*, col. 1637).

¹²⁹ Bibl. et arch. du château de Chantilly, L, XXX, f° 292 : Coëtquen à Montmorency, Saint-Malo, 17 décembre 1596 ; f° 329 : *idem*, Saint-Malo, 22 décembre 1596 ; BnF, Ms. Fr. 3584, f° 69 : *idem*, Saint-Malo, 16 mars 1597.

¹³⁰ BnF, Ms. Fr. 3587, f° 12 : Coëtquen à Montmorency, Saint-Malo, 23 mars 1597. Ennemis qu'il estime à hauteur de soixante galères et 28 000 hommes (BnF, Ms. Fr. 3584, f° 72 : *idem*, Saint-Malo, 3 avril 1597). Henri IV lui donne ordre de bien tenir sa place (J. BERGER DE XIVREY [éd.], *Recueil de lettres missives de Henri IV*, Paris, 1848, t. IV, p. 738 : Henri IV à Coëtquen, Paris, 13 avril 1597). Le gouverneur se plaint pourtant du peu de moyens dont il dispose (Bibl. et arch. du château de Chantilly, L, XXXVIII, f° 52 : Coëtquen à Montmorency, Saint-Malo, 29 novembre 1597). Voir aussi Robert Boulain à Anthony Poulet, Rennes, 25 août 1597, sur la flotte espagnole (National Archives, SP 46/11, f° 112) ; Robert Boulain à Anthony Poulet, Saint-Malo, 13 novembre 1597 (SP 46/21 f° 120 v° et r°).

¹³¹ *Calendar of the Cecil Papers in Hatfield House*, Londres, 1895, t. 6, p. 147 : Robert Boulain, sieur de La Coterie, à Thomas Leighton, Saint-Malo, 27 avril 1596. Un navire lui appartenant est pourtant encore confisqué en Angleterre en 1601 (British Museum, Ms. 5664, f° 273).

¹³² BnF, Ms. Fr. 15899, f° 669 : les Malouins au chancelier Bellièvre, Saint-Malo, 10 septembre 1601. Depuis 1597, Bedeau est fermier du devoir des six et trois écus par pipe de vin entrant en Bretagne et se distingue déjà par une gestion difficile et conflictuelle de sa ferme (BnF, Fr. 18164, f° 2v°). Com-

pointe déjà son nez, à tel point que les bourgeois doivent renouveler leur demande l'année suivante tout en rappelant bien leur « volontaire réduction¹³³ ».

Conclusion

Assurément, la diplomatie municipale pro-espagnole qu'élaborent les Malouins entre 1590 et 1594 correspond à des impératifs politiques et religieux, mais aussi commerciaux. En effet, le commerce est une donnée essentielle de ce jeu politico-religieux, à tel point qu'en 1597, la ville est en passe de retomber dans la Ligue – des rumeurs sur la mort du nouveau gouverneur circulent –, car certains marchands préfèrent le commerce avec l'Espagne à celui avec l'Angleterre, alors même que la Ligue n'est désormais plus qu'en sursis¹³⁴. Les lettres et instructions envoyées à Madrid donnent à voir une peu commune diplomatie municipale. Certes, tout cela est coûteux, mais sûrement moins que les exigences financières de la Ligue, que les Malouins n'ont, au reste, jamais vraiment officiellement rejointe, ce qui représente d'ailleurs une forme d'atout lors des négociations avec Henri IV en 1594. L'Espagne et Mayenne sont plus lointaines que l'Angleterre et que Mercœur. Ainsi, Philippe II a été, pour un temps, une figure d'autorité éloignée et donc bien pratique¹³⁵. Et quand vient l'heure des négociations avec Henri IV, les quatre années de correspondance avec l'Espagne sont vite oubliées pour faire place à d'habiles négociations politiques et commerciales.

missaire député à la direction des Finances en Bretagne, Maupeou dut vérifier ses actions. Bedeau a aussi été maître de la monnaie à Bourges puis commis de son cousin germain, Charles, à Saint-Lô.

¹³³ BnF, Ms. Fr. 15899, f° 671 : les Malouins au chancelier Bellièvre, Saint-Malo, 16 novembre 1602. Les Malouins sont pourtant exemptés d'aides en 1601 (ADLA, B 67).

¹³⁴ MORICE, col. 1749 : journal de Jean Pichart, notaire et procureur au parlement de Rennes.

¹³⁵ Je remercie Nicolas Le Roux pour cette réflexion sur l'utile distance politique des appuis malouins.